

Tout savoir sur... Sûr de tout savoir

Pas d'accueil au rabais !

Depuis plusieurs mois, les représentants du personnel ont dénoncés le manque de personnel dans les différents services de la ville mais aussi dans les crèches.

Lors du comité technique du 24 septembre, ce sujet a été évoqué. Le constat est le suivant :



- Crèche Antoinette Dumont : Manque 2,2 ETP
- Crèche des P'tits Binbins : Manque 2,5 ETP.

La Directrice du CCAS affirme ne pas avoir été avertie du manque de personnel... (?) Ce qui semble improbable, la directrice du CCAS assiste à tous les comités techniques.

Par ailleurs, lors de la présentation de la "**feuille de route des élus municipaux**" en ce qui concerne la Petite Enfance, **le manque de moyens humains et financiers, et les conditions de travail qui se détériorent ont été évoqués.**

Pour la sécurité, le bien être au travail, il est urgent d'accorder des moyens ! Actuellement, les agents sont réduits à effectuer du gardiennage.

**Des taux d'encadrement non respectés,
Le non remplacement des agents en arrêt de travail,
La précarisation des emplois, (des CDD, des "volantes...")
La déconsidération du personnel, épuisements professionnels
Terminés, la mise en place de projets éducatifs et pédagogiques,
Manque de moyens financiers : Un budget livres de 25 euros,
Pas de travaux : des fenêtres tenant avec du ruban adhésif, des
luminaires remplacés par des douilles de chantier.
Des commandes de matériels en attente depuis 4 ans,
Inadaptation du matériel (machine à laver, sèche linge...)**

Il faut rappeler que lors de "guerre" contre le COVID, ce sont les mêmes agents qui se sont rendus disponibles pour garder les enfants du personnel soignant. **Aujourd'hui, ces agents ne sont pas écoutés... pire, ils sont méprisés.**

Une audience a été sollicitée auprès du Maire. Celui-ci n'a pas répondu à nos attentes ; **et il ne faut pas s'attendre à une action de son adjoint à la petite enfance.**

Il est temps que l'administration prenne en considération la parole des professionnels qui dénoncent de longue date la dégradation des conditions d'accueil des jeunes enfants et les conditions de travail qui se détériorent. Le personnel est réduit à une ligne budgétaire.

Une réunion avec la Directrice du CCAS est prévue Mardi 19 Octobre ; vos représentants FSU ne lâcheront rien.

Loi "ASAP"

(Accélération et de Simplification de l'Action Publique)

Par delà les problèmes internes, le projet de réforme des modes d'accueil prévu par le gouvernement prévoit notamment de réduire le taux d'encadrement des professionnels, **en passant à un professionnel pour six enfants, au lieu de cinq enfants qui ne marchent pas, l'accueil en horaires atypiques, c'est-à-dire tôt le matin ou tard le soir, en autorisant les établissements à ce qu'un seul professionnel puisse dans ces horaires accueillir jusqu'à trois enfants – alors qu'aujourd'hui deux professionnels sont exigés dès le premier enfant.**

Le personnel redoute "le travail à la chaîne". Les enfants doivent être accompagnés pour leur développement psychomoteur.

Depuis 2009, le SNUTER FSU est membre du collectif "**Pas de bébés à la consigne**" et est engagé dans la mobilisation des professionnels et des familles pour améliorer et développer les modes d'accueil et la scolarisation des jeunes enfants.

Les bébés ne savent plus où ils crèchent !

La FSU sera toujours présente pour soutenir le personnel.

Ni sardines, ni à la consigne !

